

ÉTAT ACTUEL  
DES SYSTÈMES D'ESEC :  
Vue globale

*Préparé pour la conférence sur les  
innovations dans les systèmes d'ESEC,  
Ottawa, Canada, du 27-28 février, 2018*





# CONTENU

Objet . . . . .	2
<b>1. État actuel des systèmes d'ESEC. . . . .</b>	<b>3</b>
<b>2. DYNAMIQUE MONDIALE 2012-2017. . . . .</b>	<b>5</b>
2.1 Objectifs de développement durable . . . . .	5
2.2 La Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) . . . . .	8
2.3 Plan d'investissement mondial dans les systèmes d'ESEC pour 2015 à 2024. . . . .	9
<b>3. L'importance cruciale du partenariat . . . . .</b>	<b>10</b>
3.1 Nouveaux financement, partenaires et architecture à l'échelle mondiale. . . . .	10
3.1.1 Canada – Centre d'excellence sur les systèmes d'ESEC . . . . .	10
3.1.2 Mécanisme de financement mondial . . . . .	10
3.1.3 Data for Health Initiative de Bloomberg Philanthropies. . . . .	11
3.2 Partenaires régionaux et architecture . . . . .	11
3.2.1 La décennie de l'ESEC en Asie et dans le Pacifique (2015-2024) . . . . .	11
3.2.2 Mise en œuvre du Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique . . . . .	13
<b>4. Le rôle de l'innovation numérique pour renforcer les systèmes d'ESEC. . . . .</b>	<b>16</b>
4.1 Cadres juridiques et réglementaires et examen . . . . .	16
4.2 Enjeux d'expérience et de conception : tenir compte des données. . . . .	17
4.3 Avantages de l'interopérabilité dans le secteur de la santé. . . . .	18
4.4 Feuille de route recommandée pour la conception numérique et l'innovation . . . . .	18
<b>5. Occasions, lacunes et défis à venir . . . . .</b>	<b>20</b>
5.1 Occasions d'amélioration de la recherche opérationnelle. . . . .	20
5.2 Le potentiel d'analyse des données modernes . . . . .	20
5.3 Développement inclusif et protection sociale – Faut-il miser sur la conception axée sur l'humain ? . . . . .	21
5.4 Accent sur la conception intersystèmes. . . . .	21
5.5 Remédier à l'inégalité entre les sexes dans les enregistrements . . . . .	21
5.6 Quelles technologies émergentes doit-on intégrer et comment procéder ? . . . . .	23
5.7 Financement futur. . . . .	23
<b>Annexe : Revue de la littérature, 2012-2017. . . . .</b>	<b>24</b>
6.1 Littérature générale. . . . .	24
6.2 Littérature régionale et nationale . . . . .	25
6.3 Littérature axée sur la santé . . . . .	26
6.4 Littérature grise . . . . .	28
<b>Notes . . . . .</b>	<b>31</b>

Le présent rapport a été préparé par le CRDI pour la conférence mondiale sur les systèmes d'ESEC qui a eu lieu à Ottawa, en février 2018. Anneke Schmitter est l'auteure principale du rapport, et les personnes suivantes y ont apporté une contribution : Irina Dincu et Montasser Kamal (Centre d'excellence – CRDI, Canada), Debra Jackson (UNICEF), Ed Duffus (Plan International), Anshu Banerjee, Theresa Diaz et Doris MaFat (OMS), Keiko Osaki Tomita et Srdjan Mrkic (DSNU), Tanja Sejersen (CESAP) et Yacob Zewoldi (CENUA), Sam Mills (Banque mondiale), Philip Setel (Stratégies vitales) et Shaida Badiee (Open Data Watch).



# OBJET

Pour assurer un développement inclusif ainsi que protéger et sauver des vies, chaque fait d'état civil doit être enregistré.

Les systèmes d'ESEC, de concert avec d'autres systèmes, posent les jalons du système administratif national, en établissant les fondements du **développement inclusif** par l'accroissement de la participation citoyenne et l'accès aux services publics, y compris ceux liés à la santé; en appuyant la **protection sociale**, en prenant en compte les personnes les plus vulnérables; et en créant des opportunités pour tous les segments de la population ainsi qu'en distribuant équitablement les dividendes liés à l'augmentation de la prospérité dans l'ensemble de la société<sup>1</sup>. D'un point de vue individuel, l'enregistrement de l'état civil est essentiel pour que les gens puissent se prévaloir de leurs droits et assumer leurs obligations qui découlent des liens juridiques auxquels ils participent.

Sur la période récente, il est relevé un très grand mouvement de développement de systèmes d'ESEC, y compris les liens entre les systèmes de santé et d'identité. Le présent document d'information présente les connaissances mondiales et le nouvel élan sur les CRVS en soulignant les progrès, les lacunes et défis et les opportunités pour la période de 2012 à 2017. Il s'agit d'un document d'information important pour la conférence mondiale du CRDI, de l'UNICEF et de l'OMS sur les systèmes d'ESEC, qui aura lieu à Ottawa (les 27 et 28 février 2018).

---

1 OCDE, 2017 [http://www.oecd.org/inclusive-growth/Policy\\_Brief\\_Time\\_to\\_Act.pdf](http://www.oecd.org/inclusive-growth/Policy_Brief_Time_to_Act.pdf)



# 1. ÉTAT ACTUEL DES SYSTÈMES D'ESEC

À l'échelle mondiale, près du tiers de toutes les naissances et environ la moitié de tous les décès ne sont pas enregistrés<sup>i</sup>. En sachant que plus d'un milliard de personnes ne possèdent pas d'identité juridique, cela signifie qu'à l'échelle mondiale, un nombre élevé de personnes sont potentiellement privés de leurs droits, de l'accès à des services comme les soins de santé et l'éducation et de la participation à la gouvernance et au développement économique. Cette disparité, qui est plus visible dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire, est appelée le « scandale de l'invisibilité »<sup>ii</sup>.

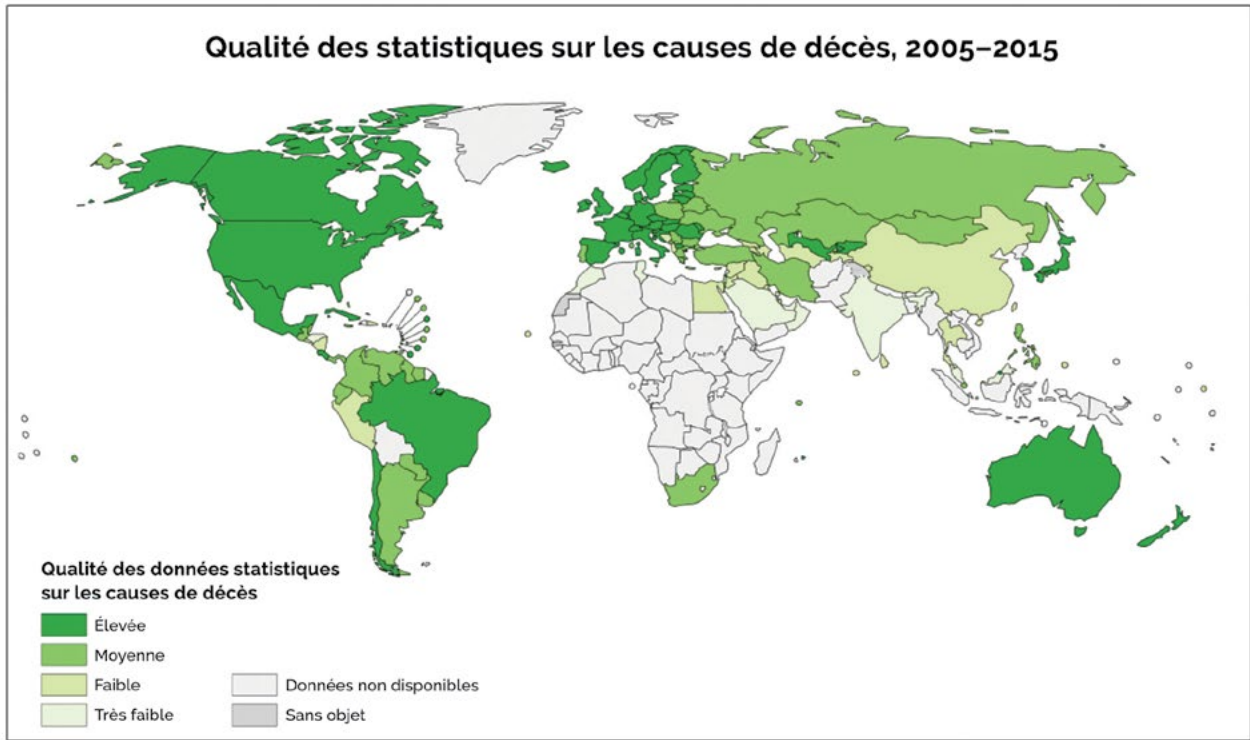
Le renforcement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil est reconnu comme la façon d'établir les droits de la personne et les droits civils fondamentaux. Des efforts et des engagements importants sont en cours pour renforcer les systèmes d'ESEC, en particulier en Afrique, en Asie et dans les pays et les régions du Pacifique par l'intermédiaire de projets régionaux et internationaux. Le mouvement pour améliorer l'état des systèmes d'ESEC à l'échelle régionale et mondiale ainsi que l'engagement et les importantes mesures mises en œuvre par les pays est que relativement récent. Bien que les efforts portent en grande partie sur l'amélioration des systèmes d'ESEC pour les naissances, les décès, les causes de décès, les mariages et les divorces, il est reconnu dans l'approche qu'il existe un avantage mutuel à renforcer des systèmes comme de façon conjointe les systèmes de santé et les systèmes d'identité.

L'enjeu de la faiblesse de l'enregistrement des données pour les statistiques d'état civil se reflète par les taux d'enregistrement continuellement faibles des décès et des causes de décès, y compris les décès de femmes et d'enfants. Peu de pays à revenu faible ou intermédiaire produisent des statistiques de qualité suffisante sur les causes de décès pour orienter la prise de décision en matière de santé publique. Seulement 49 pays, qui représentent 20 p. 100 de la population mondiale, produisent des données de grande qualité sur les décès. La plupart sont des pays de l'Europe et de l'Amérique. Soixante-treize pays ne produisent aucune donnée sur les décès (figure 1).

Toutefois, des progrès sont observés dans certains pays. Le Ghana, la République-Unie de Tanzanie et le Kenya ont entrepris d'améliorer la collecte courante de renseignements sur les causes des décès qui surviennent dans les établissements de santé pour les intégrer dans leur système de gestion des données sur la santé. Bien que de telles données ne soient pas représentatives à l'échelle nationale, la production de données à un stade préliminaire est considérée comme un moyen efficace de renforcer les capacités de collecte de données au sein du pays.



Figure 1. Qualité des statistiques sur les causes de décès



Les frontières et les noms indiqués ainsi que les appellations utilisées sur la carte ne représentent pas l'expression d'une opinion de l'Organisation mondiale de la Santé sur le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, sur ses autorités, ni sur la délimitation de ses limites ou de ses frontières. Les lignes pointillées et discontinues sur les cartes représentent des frontières approximatives pour lesquelles il n'existe peut-être pas encore d'entente complète.

Source de données : carte produite par l'Organisation mondiale de la Santé : Information, bases factuelles et recherche (IER), Organisation mondiale de la Santé

 **Organisation mondiale de la Santé**  
© OMS 2017, tous droits réservés.

## 2. DYNAMIQUE MONDIALE 2012-2017

Depuis 2012, une importante attention est accordée au développement des systèmes d'ESEC à l'échelle mondiale, bien que le travail ait commencé plus tôt dans un grand nombre de régions et de pays<sup>iii</sup>. Le mouvement est le résultat de partenariats entre de multiples intervenants et la globalisation de la problématique de l'état civil. Il a atteint son point culminant en occupant une place centrale dans de nombreuses politiques et stratégies mondiales, notamment les objectifs de développement durable. La présente section résume les principaux aspects de la dynamique de développement des systèmes d'ESEC de 2012 à 2017.

L'orientation visant à améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil à l'échelle mondiale a pris naissance au cours des premières années des Nations Unies grâce à la conception et au déploiement du document *Principles and Recommendations for a Vital Statistics System*, préparé et diffusé par la Division de statistique des Nations Unies. La version actuelle<sup>iv</sup>, troisième révision de ces principes et recommandations pour l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil, en vigueur depuis 2014, recommande une interopérabilité globale entre l'enregistrement des faits d'état civil, la production de statistiques régulières, fiables et exactes et des systèmes de gestion de l'identité, y compris l'émission de documents biométriques et de cartes d'identité pour tous. Ces recommandations s'accompagnent de guides pratiques et d'autres documents de formation qui approfondissent ce modèle recommandé à l'échelle internationale pour remplir les trois fonctions.

### 2.1 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ESEC est un élément important dans l'agenda du développement mondial à travers les objectifs de développement durable.

En fait, l'ESEC représente une source de données privilégiée pour de nombreux indicateurs des ODD. Les ODD soulignent à plusieurs reprises les avantages de l'ESEC en tant que système qui, en plus de conférer une identité juridique aux personnes, fournit des statistiques d'état civil indispensables pour mesurer les progrès dans un grand nombre de domaines différents. (Tableau 1). Ces avantages sont particulièrement évidents sur le plan des objectifs et des cibles de santé. En effet, il est essentiel de disposer de systèmes d'ESEC fonctionnels pour surveiller la mortalité et les indicateurs connexes<sup>v</sup>.



**TABLEAU 1 : L'ESEC ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

OBJECTIFS	CIBLES PERTINENTES	INDICATEURS PERTINENTS
<b>OBJECTIF 3 – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.</b>	<b>Cible 3.1</b> D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	3.1.1 Taux de mortalité maternelle 3.1.2 Proportion des naissances avec l'assistance d'un professionnel de la santé qualifié
	<b>Cible 3.2</b> D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	3.2.1 Taux de mortalité avant l'âge de cinq ans 3.2.2 Taux de mortalité néonatale
	<b>Cible 3.4</b> D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	3.4.1 Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou aux maladies respiratoires chroniques 3.4.2 Taux de mortalité attribuable au suicide
	<b>Cible 3.6</b> D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route	3.6.1 Taux de mortalité attribuable à des blessures dues à des accidents de la route
	<b>Cible 3.9</b> D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	3.9.1 Taux de mortalité attribuable à la pollution dans les ménages et dans l'air 3.9.2 Taux de mortalité attribuable à de l'eau non potable, à un assainissement non sécuritaire et au manque d'hygiène (exposition à de l'eau, à un assainissement et à des services d'hygiène pour tous [WASH] non sécuritaires). 3.9.3 Taux de mortalité attribuable aux empoisonnements involontaires



**TABLEAU 1 : L'ESEC ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

OBJECTIFS	CIBLES PERTINENTES	INDICATEURS PERTINENTS
<p><b>OBJECTIF 16 – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</b></p>	<p><b>Cible 16.9</b> D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances</p>	<p><b>Indicateur 16.9.1</b> Proportion des enfants de moins de cinq ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité civile, par âge.</p>
<p><b>OBJECTIF 17 – Renforcer les méthodes de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable</b></p>	<p><b>Cible 17.19</b> D'ici à 2030, s'appuyer sur les initiatives existantes pour élaborer des mesures des progrès en matière de développement durable qui complètent le produit intérieur brut et favorisent le renforcement des capacités en matière de statistiques dans les pays en développement.</p>	<p><b>Indicateur 17.19.2</b> Proportion de pays qui : a) ont effectué au moins un recensement de la population et du logement au cours des 10 dernières années; et b) sont parvenus à enregistrer 100 p. 100 des naissances et 80 p. 100 des décès</p>

## 2.2 LA STRATÉGIE MONDIALE POUR LA SANTÉ DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (2016-2030)

La Stratégie mondiale<sup>vi</sup> explique l'importance des systèmes d'ESEC pour les femmes et les enfants sur de nombreux plans. Une dimension importante dans cette Stratégie mondiale porte sur la contribution des systèmes d'ESEC comme source de données privilégiée sur la santé des femmes et des enfants<sup>vii</sup>, un aspect important d'un ensemble statistique, qui comprend également des sondages et recensements réguliers ainsi que d'autres sources d'information sur la santé (voir le tableau ci-dessous).

- Un volet important à signaler est le rapport de l'UNICEF, de la GAVI, de la Banque mondiale et de l'OMS publié en 2016 insiste sur l'importance d'une utilisation améliorée de l'innovation dans le domaine de la santé des femmes et des enfants pour améliorer les systèmes d'ESEC<sup>viii</sup>.
- Par ailleurs, des modifications déterminantes apportées à la Classification internationale des maladies ont permis d'améliorer la collecte de données sur les causes de décès dans les systèmes nationaux de statistiques sur les faits d'état civil<sup>ix</sup>.

Indicateurs stratégiques mondiaux pour lesquels l'ESEC est la source privilégiée d'ici 2030 <sup>x</sup>	Sources de données actuelles dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire
Taux de mortalité maternelle	ESEC, sondages et études spécialisées
Taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans	ESEC et sondages
Taux de mortalité néonatale	ESEC et sondages
Taux de mortinatalité	ESEC, sondages, données des établissements
Taux de mortalité chez les adolescents	ESEC, sondages et recensement
Taux de naissance par 1 000 adolescentes appartenant aux groupes d'âge suivants : de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans	Sondages, ESEC et données des établissements
Proportion des enfants de moins de cinq ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité civile	ESEC et sondages

## 2.3 PLAN D'INVESTISSEMENT MONDIAL DANS LES SYSTÈMES D'ESEC POUR 2015 À 2024

Le plan d'investissement à grande échelle, publié en 2014, prévoit la mobilisation d'un effort mondial cohérent pour veiller à ce que tous les pays possèdent un système d'ESEC intégré à l'échelle du gouvernement pour répondre aux besoins des secteurs public et privé et de tous les citoyens d'un pays.

Financé par le gouvernement du Canada, conçu par la Banque mondiale en collaboration avec l'OMS et lancé en 2014, le plan d'investissement à grande échelle a pour objectif principal l'enregistrement universel des naissances, des mariages, des décès et des autres faits d'état civil, dont les causes de décès, et l'accès à une preuve d'enregistrement légal pour tous les individus d'ici 2030. Le plan comprend des cibles mondiales d'ESEC pour 2030 et, comme autre fait important, fixe des sous-objectifs pour les systèmes d'ESEC, notamment la délivrance des actes pour les enfants ainsi que l'amélioration de l'enregistrement des décès maternels, de nouveau-nés et d'enfants et les enquêtes sur ceux-ci<sup>xi</sup>.

CIBLES	2020	2025	2030
Enregistrement des naissances au cours d'une année donnée	80 %	90 %	100 %
Délivrance d'actes aux enfants dont la naissance a été enregistrée	70 %	85 %	90 %
Déclaration, enregistrement et certification des décès survenus au cours d'une année donnée et enquête sur ces derniers	60 %	70 %	80 %
Déclaration et enregistrement des décès de mères et de nouveau-nés et enquête sur ces derniers	80 %	90 %	100 %
Déclaration des décès d'enfants de moins de cinq ans, par âge et par sexe	60 %	70 %	80 %
Établissement et certification officielle des causes de décès dans les hôpitaux	80 %	90 %	100 %
Évaluation communautaire des causes de décès probables selon les autopsies verbales à partir des normes internationales dans les pays	50 %	65 %	80 %

Consciente des avantages liés au renforcement des capacités mondiales en matière d'ESEC, la Banque mondiale, en collaboration avec le groupe international sur les systèmes d'ESEC, a créé en 2017 le cours en ligne sur les systèmes d'ESEC comme moyen d'offrir des outils et des méthodes pratiques pour réaliser des systèmes d'ESEC intégrant les nouvelles technologies du XXI<sup>e</sup> siècle qui seront reliés aux systèmes de gestion de l'identité et adaptés aux contextes locaux<sup>xii</sup>. Le cours est offert en deux formats : certificat de niveau de base sur l'ESEC, cours à progression autocontrôlée et certificat de niveau avancé sur l'ESEC, cours animé par l'intermédiaire du centre d'apprentissage en ligne de la Banque mondiale<sup>xiii</sup>.



## 3. L'IMPORTANCE CRUCIALE DU PARTENARIAT

### 3.1 NOUVEAUX FINANCEMENT, PARTENAIRES ET ARCHITECTURE À L'ÉCHELLE MONDIALE

Depuis 2012, de nouveaux partenariats et architecture ont émergé pour appuyer le mouvement d'ESEC et répondre à la demande de pays pour le renforcement de l'ESEC.

#### 3.1.1 Canada – Centre d'excellence sur les systèmes d'ESEC

Installé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), le Centre d'excellence est un centre international de ressources qui appuie activement les efforts nationaux visant à élaborer des systèmes efficaces et intégrés pour le registre et les statistiques d'état civil. Son rôle est de faciliter l'accès à l'aide technique, aux normes et outils en place à l'échelle mondiale, aux données probantes et aux pratiques exemplaires.

Financé par Affaires mondiales Canada et le CRDI, le Centre d'excellence collabore étroitement avec le Mécanisme de financement mondial, une importante plateforme de financement de la Stratégie en matière de santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent du Secrétaire général des Nations Unies (2016-2030). Le Centre d'excellence contribue directement à ce travail en permettant aux pays de mettre au point de solides composantes de leurs systèmes d'ESEC dans les projets d'investissement qu'ils présentent au Mécanisme de financement mondial. Il aidera aussi les pays à mettre en œuvre leurs projets d'investissement afin de veiller à ce que les systèmes d'ESEC soient complets et durables, ce qui mènera à de meilleures données, à une meilleure planification sanitaire et à des populations en meilleure santé.

<https://systemesesecc.ca/>

#### 3.1.2 Mécanisme de financement mondial

En vigueur dans plus de 25 pays et installé à la Banque mondiale, le Mécanisme a été lancé en juillet 2015 pour soutenir l'initiative « Chaque femme, chaque enfant », un mouvement de partenariats entre de multiples intervenants, ainsi que les objectifs de développement durable. Il est reconnu que les faiblesses des systèmes d'ESEC ont des répercussions directes sur la santé des femmes et des enfants. Dans le cadre du Plan global d'accroissement de l'investissement lancé par la Banque mondiale, le Canada et l'OMS, les systèmes d'ESEC représentent un domaine important du Mécanisme de financement mondial qui bénéficie d'un investissement de 100 M\$ de la part du gouvernement du Canada.

<http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/HDN/Health/GFFExecutiveSummaryFINAL.pdf>

### 3.1.3 Data for Health Initiative de Bloomberg Philanthropies

Data for Health Initiative de Bloomberg Philanthropies est un investissement de 100 M\$ sur quatre ans destiné à soutenir les gouvernements de 20 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pour renforcer leurs données sur la santé et leur utilisation des données, y compris l'amélioration des systèmes d'ESEC. Une grande part du soutien de Data for Health relatif à l'ESEC est axée sur l'établissement de partenariats avec les gouvernements pour améliorer l'enregistrement et la certification des décès et des causes de décès ainsi que l'utilisation d'innovations pour que les systèmes d'ESEC répondent aux recommandations internationales sur les meilleures pratiques.

Outre le soutien direct aux pays, l'initiative a engendré de nombreuses publications techniques sur divers aspects de l'ESEC, publications accessibles sur la plateforme CRVS Knowledge Gateway (<https://crvsgateway.info>). L'initiative Data for Health contribue également à soutenir l'utilisation et les retombées des données à l'échelle nationale, et ainsi à s'assurer que les données de santé publique essentielles, y compris celles des systèmes d'ESEC, sont utilisées pour l'établissement des priorités pour les programmes et le processus de prise de décisions en matière de politiques. Les principes de fonctionnement de l'initiative sont les suivants : leadership et appropriation par les pays; renforcement des capacités; engagement en matière de durabilité. L'initiative Data for Health est cofinancée par Bloomberg Philanthropies et l'Australian Department of Foreign Affairs and Trade.

## 3.2 PARTENAIRES RÉGIONAUX ET ARCHITECTURE

Les partenaires et programmes régionaux représentent un aspect remarquable du mouvement d'ESEC. Les partenaires régionaux font de la sensibilisation, fixent des objectifs et des cibles à l'échelle régionale, favorisent les échanges entre les pays et suscitent un engagement politique de haut niveau, en plus de continuer d'offrir une plateforme durable où les intervenants des pays, les partenaires du développement et les experts techniques peuvent échanger leurs expériences, élaborer et consigner les bonnes pratiques et proposer des approches novatrices pour surmonter les défis en matière d'ESEC<sup>xiv</sup>.

Des programmes régionaux d'ESEC existent dans la plupart des régions, y compris la Méditerranée orientale, l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie-Pacifique. La présente section présente deux études de cas régionaux en Asie-Pacifique et en Afrique.

### 3.2.1 La décennie de l'ESEC en Asie et dans le Pacifique (2015-2024)

À l'occasion de la conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC) tenue en 2014 en Asie et dans le Pacifique, les gouvernements ont adopté la déclaration ministérielle « Faire en sorte que chacun soit compté » et ont proclamé la « décennie de l'ESEC en Asie et dans le Pacifique ». La déclaration ministérielle décrit l'engagement des gouvernements pour l'adoption

d'une vision partagée selon laquelle, d'ici 2024, tous les habitants de l'Asie et du Pacifique bénéficieront de systèmes universels et réactifs d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui facilitent l'exercice de leurs droits et promeuvent la bonne gouvernance, la santé et le développement, et énonce les objectifs suivants :

- Objectif 1 : L'enregistrement universel des naissances, des décès et autres faits d'état civil est devenu réalité;
- Objectif 2 : Toute personne physique se voit délivrer des actes légaux de naissance, de décès et relatifs à d'autres faits d'état civil si besoin est, pour faire valoir son identité, son état civil et les droits qui en découlent;
- Objectif 3 : Des statistiques de l'état civil exactes, complètes et à jour (y compris sur les causes de décès) sont établies à partir des registres de l'état civil et sont diffusées.

Outre ces trois objectifs, les gouvernements ont pris l'engagement d'adopter le cadre d'action régional sur l'enregistrement et les statistiques d'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui comprend 15 cibles établies à l'échelle nationale, un ensemble de principes et 8 étapes d'adoption que les pays doivent suivre. Le cadre d'action régional reflète le besoin urgent d'améliorer les systèmes d'ESEC en Asie et dans le Pacifique.

Trois ans après la conférence ministérielle, des progrès importants, mais inégaux, ont été observés dans les pays de la région de l'Asie-Pacifique :

- Au moins 26 pays de l'Asie et du Pacifique ont mis en œuvre des mécanismes nationaux de coordination de l'ESEC, et d'autres pays prévoient le faire au cours de l'année à venir.
- Au moins 16 pays de l'Asie et du Pacifique ont élaboré des stratégies nationales d'ESEC, et d'autres prévoient le faire au cours de l'année à venir.

### *Suivi des progrès en Asie-Pacifique*

La plupart des naissances de la région sont enregistrées, mais la naissance de millions d'enfants et d'adultes n'a toujours pas été enregistrée. La plupart des pays ont établi des cibles ambitieuses d'amélioration de l'enregistrement des naissances pendant la décennie de l'ESEC. L'exhaustivité de l'enregistrement des naissances est difficile à évaluer dans de nombreux pays. Ainsi, il est encore plus difficile de mesurer et d'atteindre l'objectif de développement durable concernant l'identité juridique pour tous.

L'enregistrement des décès représente tout particulièrement un défi, et un grand nombre de pays ne seront pas en mesure d'atteindre l'objectif d'enregistrement universel des décès au cours de la décennie de l'ESEC. Seulement 11 des 37 pays qui présentent des rapports ont établi des objectifs de réalisation à 100 p. 100 de l'enregistrement des décès et des certificats de cause de décès. Une amélioration de la certification des causes de décès est nécessaire dans de nombreux pays de la région. Plusieurs rapports initiaux présentés en 2015-2016 dans le cadre de la décennie de l'ESEC soulignent que les causes de décès ne sont pas enregistrées régulièrement.

Dans la région, on observe une variation importante de la production de statistiques de faits d'état civil à la lumière des documents d'enregistrement : certains pays diffusent déjà des statistiques à jour et accessibles sur les naissances, les décès et les causes de décès tandis que d'autres ont l'objectif d'y parvenir d'ici la fin de la décennie de l'ESEC. L'utilisation de documents d'enregistrement comme source principale de statistiques sur les causes de décès représente un défi pour plusieurs pays, qui s'appuient principalement sur les sondages auprès des ménages, ce qui engendre des données moins à jour et des difficultés d'analyse des schémas dans les sous-groupes ou des régions géographiques en particulier.

Il est important d'assurer le suivi de l'amélioration de chaque pays par rapport à un point de départ. En 2015-2016, 37 pays de l'Asie et du Pacifique ont présenté leurs données initiales dans le cadre de la décennie de l'ESEC. Les rapports initiaux présentent une analyse de l'état des systèmes d'ESEC des pays par rapport aux 15 objectifs fixés dans le cadre d'action régional. Les pays ont également préparé des rapports sur leurs 15 objectifs nationaux dans le cadre de la décennie de l'ESEC et souligné ceux qu'ils ont déjà atteints ainsi que ceux dont la réalisation exigerait beaucoup d'efforts, de soutien et de ressources. Il vaut la peine de noter que l'établissement d'objectifs nationaux pourrait s'avérer un processus laborieux qui exige une adoption de haut niveau au sein des gouvernements.

### **3.2.2 Mise en œuvre du Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique**

Depuis 2010, les ministres africains ont porté une attention particulière au développement de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil. À la suite d'un appel à l'action ministériel en 2010, les ministres ont demandé aux pays d'entreprendre des évaluations exhaustives et d'élaborer des plans d'action chiffrés recevant l'appui du groupe de base régional sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil. La troisième session ministérielle, qui a eu lieu en 2015, portait sur divers aspects techniques des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil, comme l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, les renseignements sur les causes de décès, les faits d'état civil et les liens avec les cartes d'identité nationales ainsi que l'importance de tels systèmes pour faire respecter les droits de la personne. Une quatrième session ministérielle s'est tenue en décembre 2017 sur le thème 'Accélérer une coordination améliorée de l'État Civil et des statistiques d'état civil pour la mise en œuvre et le suivi du développement en Afrique : examen des progrès réalisés et de la marche à suivre'.

#### ***Facteur de réussite n° 1 : engagement politique et mesures prises par les pays***

L'engagement des ministres s'est avéré crucial pour obtenir l'engagement politique et assurer le leadership au plus haut niveau. De nos jours, les gouvernements encadrent le développement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement

des statistiques de l'état civil au moyen d'une approche plus coordonnée qui s'appuie sur le renforcement des capacités et le soutien technique du groupe de base régional sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil.

De grands progrès ont été réalisés grâce au Programme pour l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique. Un engagement politique soutenu a été accordé à l'échelle nationale, les gouvernements faisant preuve de leadership et prenant leurs responsabilités par rapport au processus de renforcement de leurs systèmes respectifs d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil.

- À ce jour, 28 pays ont effectué une évaluation de leurs systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil, dont 21 ont effectué une évaluation exhaustive et 7 une évaluation rapide.
- Au total, 25 pays ont élaboré des plans d'amélioration stratégique, et certains ont commencé à les mettre en œuvre.
- Seize autres pays ont au moins entamé le processus en vue de réaliser une évaluation exhaustive.
- Par ailleurs, les gouvernements accordent de plus en plus d'importance au financement de leurs plans d'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil, ce qui diminue leur dépendance à l'aide provenant de l'extérieur.

### *Facteur de réussite n° 2 : outils et capacités à l'échelle régionale*

Le renforcement des capacités à l'échelle régionale et les outils conçus spécialement pour appuyer le programme de travail ont joué un rôle important pour réaliser ces progrès :

- **Outils** : des guides et des outils de soutien ont été élaborés pour les pays, notamment des outils et des lignes directrices d'évaluation exhaustive, des lignes directrices de planification stratégique, un guide sur la numérisation de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil, un modèle et des lignes directrices pour la rédaction de rapports sur les statistiques de l'état civil, un manuel destiné aux formateurs sur la production de statistiques d'état civil à partir des documents d'enregistrement de l'état civil, une stratégie sur les statistiques de mortalité en Afrique et un guide pratique sur les processus d'enregistrement des renseignements sur les décès et les causes de décès.
- **Développement des capacités** : une série de cinq symposiums africains sur le développement de la statistique axés sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil ont eu lieu. En outre, de nombreux ateliers de formation sur divers aspects de l'enregistrement des faits d'état civil et de



l'établissement des statistiques de l'état civil ont été organisés pour former les experts en la matière dans le cadre des efforts de renforcement des capacités dans la région.

- **Soutien technique régional et national** : la formation d'un groupe d'experts des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil a représenté une étape essentielle pour développer des capacités durables en Afrique. Ces experts, qui ont reçu une formation sur tous les aspects de l'ESEC, dont l'utilisation de l'évaluation exhaustive et des outils de planification, aident les pays à entreprendre des évaluations et à élaborer des plans d'action nationaux. Ces experts ont également formé de nombreux représentants gouvernementaux des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil, ce qui a permis un transfert des connaissances à l'échelle nationale.
- **Besoins sous-régionaux** : compte tenu des exigences juridiques et techniques particulières associées aux pays africains francophones, un groupe de soutien régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil pour les pays francophones a été créé au début de 2015. Le groupe a connu une très grande réussite. En effet, 11 pays francophones ont fait appel au groupe de base sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil afin d'obtenir du soutien pour effectuer des évaluations et de la planification en matière d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil.
- **Synergie intersectorielle** : on a observé une augmentation de la mobilisation et de la participation du secteur de la santé pour l'amélioration de l'enregistrement des naissances et des décès en Afrique. Les pays africains se sont engagés pour viser une nécessaire amélioration de l'enregistrement des causes de décès après l'épidémie du virus Ebola et ont élaboré une stratégie technique africaine correspondant aux principes du programme d'ESEC.

### *Renseignements régionaux supplémentaires*

Groupe international  
sur les systèmes d'ESEC

<https://unstats.un.org/unsd/demographic/crvs/globalcrvs.html>

Afrique

APAI-CRVS <http://www.apai-crvs.org/>

Asie-Pacifique

L'ESEC en Asie et dans le Pacifique : « Get in the Picture »  
<http://www.getinthepicture.org/>

Amérique latine

XIV<sup>e</sup> réunion du Latin American and Caribbean Council for Civil Registration, Identity, and Vital Statistics.  
<http://clarciw.com/es/evento/xiv-encuentro-del-consejo-latinoamericano-y-del-caribe-de-registro-civil-identidad-y-estadisticas-vitales-clarciw-2/>

## 4. LE RÔLE DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE POUR RENFORCER LES SYSTÈMES D'ESEC

L'innovation numérique est d'une importance capitale pour le développement futur de systèmes d'ESEC. Si les systèmes d'ESEC de nombreux pays à revenu intermédiaire ou élevé ont été transformés à l'aide des technologies numériques, la discussion sur les possibilités d'évolution vers le numérique dans les pays à faible revenu est demeurée vague et fragmentée. La présente section vise à traiter de cet enjeu en regroupant les renseignements accessibles en vue de les utiliser pour une planification future puisqu'il existe des données sur les innovations numériques pour les systèmes d'ESEC, présentées ici, qui sont importantes au moment d'envisager un développement futur.

### 4.1 CADRES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES ET EXAMEN

Un cadre juridique et réglementaire rigoureux conforme aux pratiques exemplaires est essentiel à la réussite des systèmes d'ESEC. L'expérience nous a montré que les lois de nombreux pays en matière d'ESEC sont désuètes, voire obsolètes, ce qui peut étouffer les innovations comme la numérisation des systèmes d'ESEC, l'adoption et l'utilisation de l'autopsie verbale, les liens avec les systèmes nationaux de gestion de l'identité en émergence et d'autres améliorations nécessaires pour élaborer des systèmes d'ESEC du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les gouvernements qui effectuent un examen juridique et réglementaire systématique<sup>2</sup> de leurs systèmes d'ESEC par rapport aux meilleures pratiques actuelles sont davantage en mesure de déceler les recommandations sur lesquelles ils peuvent s'appuyer en vue d'une réforme. Dans plusieurs pays, cet examen juridique exhaustif a mené à de nombreuses réformes importantes. Bien qu'une réforme juridique puisse parfois exiger un long processus, un grand nombre de changements importants peuvent être apportés au processus réglementaire par arrêtés ministériels ou de nouvelles procédures d'exploitation normalisées. Par exemple, en Tanzanie, l'approche s'appuyait sur la rédaction d'un nouveau projet de loi sur l'enregistrement des naissances et des décès; au Rwanda, il a été pris plusieurs décrets ministériels pour ouvrir la voie à la mise en œuvre d'améliorations et d'innovations; et au Bangladesh, un examen a été effectué pour préparer le terrain en vue d'établir et de consolider le Bureau du registraire général. Un registre en ligne sera bientôt accessible pour consulter des exemples de lois et de règlements en matière d'ESEC à l'adresse suivante : [www.CRVSLaws.org](http://www.CRVSLaws.org).

2 Vital Strategies and the Global Health Advocacy Incubator (Data for Health Initiative), *Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) Legal and Regulatory Review Tools and Methodology*, New York, 2017.

## 4.2 ENJEUX D'EXPÉRIENCE ET DE CONCEPTION : TENIR COMPTE DES DONNÉES

Depuis 2012, on observe l'émergence d'un corpus de travaux plus systématiques sur l'utilisation potentielle et pratique de l'innovation technologique ou numérique dans le domaine des systèmes d'ESEC. Une série de rapports préparés par l'Université d'Oslo en 2013<sup>xv</sup> souligne les opportunités de développement numérique pour l'ESEC, ainsi que les risques et les défis.

Un premier rapport portant sur le programme MOVE-IT donne un aperçu des expériences et des répercussions concernant les défis en matière d'innovation, d'échelle et d'apprentissage relativement à l'essai de nouvelles technologies financées par le programme MOVE-IT dans des milieux à faible revenu et à revenu intermédiaire. L'analyse révèle que l'importance de créer une échelle peut représenter l'un des facteurs déterminants en matière d'innovation technologique et que, par conséquent, les efforts de renforcement des systèmes doivent s'appuyer sur une forte logistique de programme, plutôt que sur le fait qu'une nouvelle technologie est maintenant accessible<sup>xvi</sup>.

Dans un deuxième rapport portant sur les opportunités en matière de santé mobile et de santé numérique, l'innovation dans l'ESEC a été définie comme une nouvelle façon de travailler ou d'accomplir le travail existant à l'aide de la technologie, dans la mesure du possible. D'importantes caractéristiques d'innovation ont également été définies pour les systèmes d'ESEC, notamment que les innovations sont évolutives, qu'elles peuvent être adaptées d'un milieu à l'autre et qu'elles peuvent survivre après l'utilisation du financement de démarrage<sup>xvii</sup>.

- Le rapport mentionne que, bien que les systèmes d'ESEC soient multisectoriels et qu'ils doivent naturellement être liés à d'autres systèmes comme ceux de la santé, de la recherche et des registres de la population, ils n'ont pas tendance à favoriser des liens multisectoriels, c'est-à-dire qu'une proportion importante de naissances et de décès enregistrés dans d'autres systèmes ne figure pas dans les systèmes d'ESEC, ce qui exige un doublement d'efforts de la part des citoyens. Les organisations ont manqué l'occasion de mettre en corrélation leurs données et de renforcer leurs systèmes d'information respectifs, et la capacité nationale de se regrouper pour améliorer les statistiques d'état civil a été perdue<sup>xviii</sup>.
- Dans ce rapport, on observe que l'entreposage de données, de par son concept, pourrait favoriser une approche plus intégrée ; le rapport mentionne également que les principes de l'architecture d'entreprise, qui tiennent compte des enjeux relatifs à la technologie, aux données et aux exigences administratives dans une perspective globale, sont souvent inutilisés et que des systèmes concurrents sont utilisés ensemble. Finalement, ce rapport présente un point important : le financement des projets d'ESEC et de santé n'intègre souvent pas un cadre détaillé pour une approche systémique. Ainsi, les capacités à expérimenter et à apprendre comment les technologies peuvent renforcer les systèmes d'ESEC quand elles sont intégrées aux projets sont limitées<sup>xix</sup>.

Les thèmes de conceptions générales, c'est-à-dire l'intégration des systèmes, la simplification des processus administratifs et l'inclusion de l'innovation, ont également été présentés dans un rapport final sur les principes de conception des systèmes d'ESEC<sup>xx</sup>. Dans le rapport, on soutient que la modernisation des systèmes d'ESEC exige plus que de simples ajustements technologiques. On y fait valoir que les systèmes d'ESEC doivent plutôt être modélisés et conçus comme une partie d'architectures plus vastes, un point essentiel à leur bon fonctionnement et à la qualité des données qu'ils contiennent. Des principes de conception de systèmes d'ESEC ont été élaborés, notamment :

- **À l'échelle stratégique** : établir l'ESEC en tant que bien public ; offrir aux établissements des incitatifs pour tenir les données d'ESEC à jour et en assurer la qualité.
- **À l'échelle opérationnelle** : établir une approche globale en matière de conception de systèmes d'ESEC qui comprend tous les faits et les statistiques d'état civil; établir les liens administratifs sur la circulation des données identifiées pour générer durablement des données de grande qualité; élaborer une approche technique pour l'opérationnalisation de ces liens à l'aide de tactiques d'intégration et d'interopérabilité, conformément aux cadres juridiques<sup>xxi</sup>.

### 4.3 AVANTAGES DE L'INTEROPÉRABILITÉ DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

De 2012 à 2017, un thème fort a émergé relativement aux avantages de l'ESEC permettant un renforcement mutuel et l'interopérabilité. Le thème le plus fort, à savoir que les innovations dans le secteur de la santé, en particulier celles qui sont axées sur la santé de la mère et de l'enfant, peuvent être utilisées pour renforcer les systèmes d'ESEC<sup>xxii</sup>. Ce thème a été développé dans un rapport de 2017, qui présente plusieurs possibilités d'approches numériques plus systématiques à transmettre au secteur de la santé pour renforcer les systèmes d'ESEC, dont le suivi de la grossesse, qui prolonge la collecte de données sur les services tout au long de la grossesse, à la naissance et au cours des premières expériences de l'enfant avec le secteur de la santé (comme la vaccination), et apporte ainsi des occasions de déclarer et d'enregistrer les naissances et les décès maternels, de nouveau-nés et d'enfants. Le rapport mentionne plusieurs possibilités actuelles d'exploration du développement numérique entre le secteur de la santé et les secteurs de l'ESEC<sup>xxiii</sup>.

### 4.4 FEUILLE DE ROUTE RECOMMANDÉE POUR LA CONCEPTION NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION

Dans un article publié en ligne en 2015, la technologie a été présentée comme ayant le potentiel d'apporter des améliorations importantes aux systèmes d'ESEC en raison de sa capacité à assurer une couverture universelle (ce qui signifie que personne n'est laissé pour compte), à normaliser et à simplifier les processus d'enregistrement, à assurer l'interopérabilité entre les systèmes et à permettre la conservation des données en lieu sûr. L'article mentionne que puisque les technologies de l'information et de la communication

(TIC) s'accompagneraient possiblement de frais considérables et occuperaient une part importante des investissements pour les systèmes ESEC, les pays en développement doivent bénéficier d'une assistance technique objective et de grande qualité pour une planification efficace, la mise en œuvre et l'utilisation des TIC pour les besoins d'ESEC sur une base continue<sup>xxiv</sup>.

Dans l'article, on ajoute que, malgré l'immense potentiel de l'utilisation des technologies pour renforcer les systèmes d'ESEC, la capacité actuelle à mettre en œuvre des systèmes bien conçus, évolutifs et durables est faible, ce qui engendre des risques notables, dont l'échec des projets technologiques. Ainsi, les systèmes d'ESEC pourraient ne pas être entièrement évolutifs, durables, souples et interexploitables et les solutions technologiques pourraient ne pas offrir la protection des données, la sécurité et la confidentialité nécessaires pour protéger les données personnelles, et donc ne pas atteindre les objectifs sur le plan des droits<sup>xxv</sup>. L'article résume la feuille de route de renforcement des capacités en matière de systèmes d'ESEC numériques pour aider un plus grand nombre de pays dont les capacités sont limitées à mettre en œuvre des systèmes d'ESEC numériques de manière plus indépendante et efficace. Les grandes lignes sont présentées dans le tableau ci-dessous.

<b>1. Lignes directrices courantes pour la numérisation de l'ESEC</b>	Créer des lignes directrices et des modèles de conception réutilisables pour simplifier la mise en œuvre des TIC et s'appuyer sur les principes et les recommandations en matière d'ESEC, l'architecture d'entreprise et les normes internationales en vigueur. Depuis, ces lignes directrices ont été rédigées par le Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique, avec l'appui de Plan International.
<b>2. Critères d'investissements avisés en TIC pour les systèmes d'ESEC</b>	Définir les livrables et les critères obligatoires d'un investissement avisé en TIC selon les lignes directrices pour la numérisation de l'ESEC, qui peuvent être examinées et évaluées avant d'investir dans les systèmes d'ESEC.
<b>3. Élaborer une plateforme ouverte sur les systèmes d'ESEC numériques</b>	Concevoir et assembler une plateforme sur les systèmes d'ESEC numériques qui appuie les processus et les fonctions génériques d'ESEC et à laquelle les pays peuvent avoir accès gratuitement. Ce travail a été accompli par Plan International en collaboration avec des partenaires mondiaux et régionaux, en particulier en Afrique.
<b>4. Mentionner la mise en œuvre de systèmes d'ESEC numériques</b>	Montrer l'efficacité des lignes directrices et des modèles de concept réutilisables en mentionnant les pratiques exemplaires.
<b>5. Créer un centre de connaissances et un groupe de référence sur les systèmes d'ESEC numériques</b>	Créer un centre de connaissances en ligne et un groupe de référence consacré au soutien aux pays pour la mise en œuvre de systèmes d'ESEC numériques.

# 5. OCCASIONS, LACUNES ET DÉFIS À VENIR

L'évaluation des progrès et du mouvement au cours de la période allant de 2012 à 2017 révèle que de nombreux défis et lacunes subsistent pour adapter les systèmes d'ESEC et obtenir une efficacité optimale.

## 5.1 OCCASIONS D'AMÉLIORATION DE LA RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

La documentation issue de recherches opérationnelles officielles qui résume la réussite des pays dans l'adaptation des systèmes d'ESEC est insuffisante; bien que les avantages mutuels entre les systèmes comme les systèmes d'ESEC, de santé et d'identification soient soulignés, la recherche opérationnelle sur les avantages qu'a apportée aux pays ce développement intersystèmes est également inadéquate. Par conséquent, peu de conseils sont accessibles à l'heure actuelle pour les pays sur la façon de gérer les pressions technologiques existantes ou émergentes, ou la coordination et l'interopérabilité intersystèmes pour une efficacité optimale. Toutefois, l'utilisation émergente de la schématisation des processus administratifs au sein des systèmes d'ESEC, préconisée par l'Institut tropical suisse et présentée dans cette conférence, présente un excellent potentiel pour l'amélioration continue et la gestion des systèmes d'ESEC.

## 5.2 LE POTENTIEL D'ANALYSE DES DONNÉES MODERNES

Les données sont généralement considérées comme les extrants d'un système d'ESEC. Toutefois, dans le domaine de la conception fondée sur les données probantes, elles peuvent également être considérées comme des intrants. Les données (ou le manque de données) d'un système d'ESEC peuvent indiquer les faiblesses de la portée, et donc où concentrer les efforts dans la conception des systèmes. La littérature contient peu d'information sur la façon dont les pays peuvent utiliser les données incomplètes des systèmes aux fins d'analyse et de renforcement des systèmes ou sur la façon dont les techniques modernes d'analyse des données peuvent être utilisées pour renforcer les systèmes de statistiques d'état civil et la préparation de rapports. Il est donc possible de se pencher davantage sur l'analyse de données modernes pour son rôle dans l'amélioration des systèmes d'ESEC.

Les systèmes de statistiques d'état civil des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire présentent généralement des faiblesses, et on s'appuie de manière excessive sur des estimations pour la préparation des rapports. Bien que cette façon de faire puisse convenir à des fins d'analyses à grande échelle, elle n'apportera pas les avantages nécessaires à l'échelle des citoyens, qui reposent notamment sur l'acquisition d'une identité juridique par l'enregistrement des naissances, des décès et des mariages.

### 5.3 DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET PROTECTION SOCIALE – FAUT-IL MISER SUR LA CONCEPTION AXÉE SUR L'HUMAIN ?

L'enregistrement des faits non enregistrés, c'est-à-dire ceux qui sont invisibles dans le système, se trouve au cœur de l'amélioration des systèmes d'ESEC. La conception axée sur l'humain est une approche qui peut être explorée en raison de son potentiel pour orienter ou améliorer la conception des systèmes – par exemple, comment atteindre les communautés éloignées ou enregistrer les naissances et les décès dans les populations vulnérables. À cette fin, il est nécessaire de mener des recherches localisées sur les faits non enregistrés et de recueillir des données sur la façon de surmonter les obstacles. Quelques études ont été menées à ce sujet, mais d'autres sont nécessaires, en particulier dans les pays qui ont du mal à enregistrer les données sur les groupes difficiles à atteindre ou marginalisés.

### 5.4 ACCENT SUR LA CONCEPTION INTERSYSTÈMES

L'intégration améliorée des systèmes comme les systèmes de santé et d'identité nationale aux fins des systèmes d'ESEC, mais aussi des trois systèmes dans l'ensemble, est un thème fort depuis 2012. Il existe des données émergentes sur l'importance de ces initiatives intersystèmes. Elles seront publiées prochainement dans un guide des Nations Unies intitulé *Handbook on Civil Registration and Vital Statistics Systems: Management, Operation and Maintenance, Revision 1*.

Les conseils sur la conception intersystèmes émergent également grâce à l'utilisation de la schématisation des processus administratifs pour les systèmes d'ESEC. Toutefois, bien que certains progrès aient été réalisés en matière de conception intersystèmes, ils n'ont pas tous été présentés clairement ni réalisés dans le cadre de recherches opérationnelles.

### 5.5 REMÉDIER À L'INÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LES ENREGISTREMENTS

Pour aider à réaliser l'égalité des sexes et favoriser l'autonomisation des femmes, il est essentiel de disposer de données fiables, récentes et ventilées par âge et par sexe. Les données doivent aussi rendre compte des limites et des inégalités des droits des femmes de jure comme de facto. Les données pourront ainsi servir à orienter la création de meilleurs programmes et politiques, en particulier pour les personnes mal desservies et difficiles à atteindre, dont l'écrasante majorité est constituée de femmes et d'enfants. L'inégalité entre les sexes dans l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil commence souvent à la naissance, se poursuit dans le mariage et la vieillesse et persiste jusqu'à la mort, les décès des femmes étant moins souvent enregistrés. Dans l'ensemble, il est donc difficile pour les gouvernements de planifier des politiques et des programmes appropriés tout au long de la vie. Pourtant, seulement 25 p. 100 de la population mondiale vit dans des pays où plus de 90 p. 100 des naissances et des décès sont enregistrés. La plupart de ces pays ont un revenu élevé<sup>xxvi</sup>.

Les inégalités entre les sexes sont plus marquées en ce qui concerne le mariage et l'enregistrement des divorces. Bien que les sociétés aient depuis longtemps réglementé les coutumes et les normes entourant cet événement vital, il arrive souvent qu'il ne soit pas transcrit dans le droit civil, pour des raisons parfois attribuées à l'ignorance des avantages de l'enregistrement du mariage, des obstacles économiques ou autres. L'enregistrement des mariages (et des divorces) constitue également un formidable outil d'autonomisation des femmes, car il facilite l'accès aux prestations sociales et aux mesures de protection sociale. Par exemple, un certificat de mariage est une preuve de la capacité d'une femme de réclamer légalement ses droits successoraux en cas de décès du conjoint, tandis qu'un certificat de divorce facilite l'accès à une pension de retraite, une pension alimentaire, une pension alimentaire pour enfants et une juste part des biens acquis dans le cadre de l'union conjugale. Bien que l'amélioration de l'enregistrement des naissances et des décès ait tendance à figurer en bonne place dans le programme politique du système d'ESEC, celui de l'enregistrement des mariages n'est souvent pas une priorité, et il est donc difficile pour les femmes de faire valoir efficacement leurs droits. Toutefois, c'est sur le plan de l'enregistrement des décès que les femmes passent le plus inaperçues. Moins de la moitié des décès dans le monde sont enregistrés. Parmi ces décès enregistrés, l'information sur les causes de décès n'est souvent pas saisie. Ce qui est plus troublant, c'est que les décès des hommes sont plus susceptibles d'être enregistrés que ceux des femmes. À titre d'exemple, Romesh Silva a constaté que 65 p. 100 des décès masculins sont signalés au Maroc, contre 35 p. 100 pour les décès féminins<sup>3</sup>. L'enregistrement des décès est important parce qu'il ferme l'identité juridique d'une personne. Lorsque les décès ne sont pas enregistrés, les défunts restent en vie légalement, ce qui empêche les conjoints, les enfants et les familles d'hériter ou le conjoint survivant de se remarier légalement, ce qui les prive d'actifs, réduit le revenu familial et aggrave la pauvreté. Ces oublis gonflent également artificiellement la population d'un pays sur le papier et compromettent l'efficacité de la gouvernance et de la planification des politiques. Fait important, si les décès de femmes et de filles ne sont pas enregistrés, cela entrave la capacité des gouvernements à identifier les causes de décès évitables et à élaborer des politiques et des programmes ciblés visant à réduire le nombre de décès de femmes et de filles.

En outre, il devient impossible de produire des statistiques de mortalité précises et ventilées par sexe, car les données n'existent pas ou ne sont pas fiables. Cela oblige les pays à s'appuyer sur des données modélisées fondées sur des enquêtes, qui sont non seulement coûteuses, mais aussi tributaires de l'échantillonnage, qui peuvent être compromises par d'autres questions de sexospécificité<sup>4</sup>, et qui ne sont pas appropriées pour surveiller les changements à court terme. Plus important encore, la collecte, l'analyse et l'interprétation des données des enquêtes retardent considérablement la définition et la mise en œuvre du programme.

3 <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/pdf/expert/26/presentations/Session3/silva-DDMs-slides-2016-11-03.pdf>

4 <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1740-9713.2016.00899.x/full>



Il est essentiel de concevoir des programmes de renforcement des systèmes d'ESEC tenant compte de l'inégalité entre les sexes et d'inclure des indicateurs particuliers dans les cadres de surveillance. Il sera essentiel de produire des données sur les causes profondes de ces inégalités et de ces injustices pour contribuer à remédier à cet enjeu dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire.

## **5.6 QUELLES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES DOIT-ON INTÉGRER ET COMMENT PROCÉDER ?**

La technologie est un outil souvent mis de l'avant pour l'amélioration des systèmes d'ESEC. Toutefois, un grand nombre de projets pilotes utilisant les nouvelles technologies ont été entrepris et sont menés en parallèle ou n'ont pas la portée nécessaire pour améliorer les résultats des systèmes d'ESEC<sup>xxvii</sup>. Compte tenu de l'émergence des technologies artificielles, de la chaîne de blocs et d'autres nouvelles technologies qui s'ajoutent à l'attention portée aux systèmes de collecte mobiles et ouverts, le défi consistera à explorer les technologies de manière systématique afin d'en tirer les meilleurs avantages pour ces systèmes importants à l'échelle mondiale.

## **5.7 FINANCEMENT FUTUR**

Depuis 2012, le Canada contribue grandement au mouvement d'ESEC en appuyant le projet pilote de planification des investissements dans les pays, en dirigeant l'élaboration du Plan global d'accroissement de l'investissement avec la Banque mondiale et l'OMS, en investissant 100 millions de dollars dans le Mécanisme de financement mondial axé sur la mise en œuvre dans les pays et en établissant le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil.

Il existe d'autres domaines dans lesquels le financement pourrait être augmenté que les donateurs traditionnels et nouveaux peuvent explorer, en particulier en ce qui concerne le développement de systèmes futurs dans le cadre d'un plan de travail mondial. Par exemple, il faudrait explorer comment et quand les partenariats publics-privés pourraient appuyer le développement de systèmes durables; et si des mécanismes de financement novateurs pouvaient être exploités pour alimenter et adapter des innovations durables en matière de systèmes pour les biens publics mondiaux. Il faudrait également explorer comment trouver du nouveau financement pour la recherche sur les systèmes d'ESEC et contribuer à enrichir la base de connaissances pour accélérer le renforcement des systèmes d'ESEC dans les pays et à l'échelle mondiale.

Le plan de travail à venir devra tenir compte du modèle de financement, qui doit être axé sur les investissements nécessaires dans les pays, mais également prévoir des investissements à l'échelle mondiale qui pourraient être avantageux pour tous les pays.

# ANNEXE : Revue de la littérature, 2012-2017

Depuis 2012, on observe un intérêt renouvelé pour l'amélioration des systèmes d'ESEC dans les normes internationales, le document *Principles and Recommendations for a Vital Statistics System, Revision 3* des Nations Unies présentant des normes internationales pour l'enregistrement des faits d'états civils et l'établissement des statistiques de l'état civil, y compris l'interopérabilité entre les registres de population et les systèmes de gestion de l'identité. La Banque mondiale et l'OMS ont accentué l'attention portée au développement des systèmes en élaborant le Plan global d'accroissement de l'investissement<sup>xxviii</sup>, qui favorise des objectifs en matière d'amélioration des systèmes d'ESEC pour les pays. Finalement, la publication des objectifs de développement durable en 2015 a renforcé l'importance accordée aux systèmes d'ESEC à titre de source de données privilégiées à l'échelle mondiale.

Dans le contexte de ce cadre de travail, un vaste éventail de documents ont été publiés sur l'amélioration des systèmes d'ESEC depuis 2012, comme le souligne la présente section.

## 6.1 LITTÉRATURE GÉNÉRALE

Une série d'articles universitaires portant sur le dénombrement des naissances et des décès dans les systèmes d'ESEC a été publiée dans la revue *The Lancet* en 2015<sup>xxix</sup>. Rédigés par une équipe de base d'auteurs, les articles portent sur l'évaluation des progrès dans le développement des systèmes d'ESEC. Bien que la série d'articles ne porte pas sur l'innovation en matière de systèmes d'ESEC, une étude soutient que l'élaboration de politiques nationales et mondiales exige des données détaillées, continues et en temps réel que seuls des systèmes d'ESEC peuvent fournir et une autre, qu'il existe des approches novatrices potentielles, dont les nouvelles technologies de l'information, pour permettre et accélérer le renforcement des systèmes d'ESEC, souvent lié aux efforts d'amélioration de la gestion de l'identité, accélérer la collecte et l'analyse efficaces des données et améliorer l'accès des particuliers et des familles à la prestation de services ainsi que son efficacité<sup>xxx</sup>.

Dans la documentation universitaire élargie sur la santé, l'importance des liens intersystèmes émerge en tant que sous-thème. Dans leur argumentaire sur l'amélioration des données sur la mortalité au cours de la période précédant l'éclosion du virus Ebola publié en 2014, Byass et coll. soutiennent que, dans les pays qui utilisent l'identification personnelle unique, il est possible d'établir des liens entre différents types de données portant sur la même personne, dans la mesure où des mesures sont déployées pour préserver les règles d'éthique et la confidentialité<sup>xxxi</sup>. Silva et Abouzahr observent que des études prometteuses sur les liens entre les dossiers entreprises dans des pays à revenu élevé et intermédiaire pour surveiller et évaluer l'exhaustivité et la qualité des données d'ESEC ont fait appel à des techniques d'apprentissage machine puissantes et accessibles pour établir de façon fiable et efficace des liens entre les enregistrements distincts de différents systèmes de données<sup>xxxii</sup>.

Labrique et ses collègues<sup>xxxiii</sup> mentionnent que, bien que les projets pilotes aient montré comment les données mobiles sur la santé peuvent alléger les contraintes propres aux systèmes de santé qui nuisent à la couverture efficace des interventions de santé, la mise en oeuvre ou l'intégration à grande échelle d'innovations en santé mobile est limitée par un manque de données empiriques appuyant sa valeur sur le plan des coûts, du rendement et des résultats pour la santé; et les gouvernements des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont confrontés à de nombreux défis et priorités concurrentes, ce qui nuit à leur capacité d'adopter les innovations.

## 6.2 LITTÉRATURE RÉGIONALE ET NATIONALE

Bien que plus nombreuse, la littérature régionale et nationale se penche peu sur la compréhension des améliorations des systèmes nationaux attribuable à l'innovation et à la technologie.

Dans une édition spéciale publiée en 2014, l'Asia-Pacific Population Journal s'est penché sur le développement des systèmes d'ESEC, traitant le sujet comme une étape de développement essentielle et présentant les apprentissages des pays en matière de renforcement des systèmes d'ESEC et de protection des droits de la personne et des droits sociaux, ainsi qu'un programme de recherche potentiel<sup>xxxiv</sup>.

La série accorde une certaine attention à l'innovation et aux TI, en particulier en ce qui concerne les améliorations des systèmes nationaux. Par exemple, il a été mentionné que plusieurs pays de la région ont utilisé les TI pour accélérer les progrès dans l'amélioration des systèmes d'ESEC, le Bangladesh ayant incorporé l'enregistrement des faits d'état civil au système de cybergouvernance « Digital Bangladesh », qui regroupe plusieurs secteurs et ministères ainsi que le secteur privé et qui est supervisé par le Cabinet du premier ministre.

Les Philippines font également partie des pays cités en exemple pour leur approche des TI et des systèmes d'ESEC, ayant formé un partenariat public-privé avec une société de TI pour informatiser le système d'enregistrement de l'état civil dans l'objectif d'améliorer la qualité et les normes des activités d'enregistrement des faits d'état civil. L'article mentionne que si l'innovation et les solutions en matière de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil sont souvent mises en oeuvre pour favoriser l'amélioration des systèmes d'ESEC, ces solutions technologiques doivent être durables, reposer sur un cadre institutionnel solide et s'intégrer dans les stratégies globales d'ESEC pour offrir des avantages à long terme<sup>xxxv</sup>.

Les autres articles universitaires sur les progrès nationaux et l'expérience en matière d'amélioration des systèmes d'ESEC dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont rares. Une étude axée sur le rendement et le mouvement dont il est question dans la série d'articles publiés dans la revue *The Lancet* et qui porte sur le rendement des systèmes nationaux d'ESEC mentionne que les systèmes les plus efficaces se trouvent principalement en Europe, en Amérique et en Australie et les systèmes les moins efficaces, en Afrique ou en Asie<sup>xxxvi</sup>. Dans d'autres articles, le thème de l'amélioration des systèmes d'enregistrement des naissances est émergent. Par exemple, on indique que le Ghana a amélioré l'enregistrement de ses naissances et que l'intégration de l'enregistrement des naissances dans les soins de santé communautaires, les campagnes de santé et les activités d'enregistrement itinérantes permettent de réduire les coûts indirects liés à l'enregistrement des naissances, en particulier pour les communautés les plus pauvres, ce qui entraîne des augmentations substantielles des taux d'enregistrement<sup>xxxvii</sup>. Une étude réalisée à petite échelle en Tanzanie à l'aide de messages texte sur téléphone mobile a permis d'observer des « signes encourageants » d'innovation évolutive pour accélérer et augmenter la portée de l'enregistrement des faits d'état civil en permettant l'enregistrement des renseignements en temps réel<sup>xxxviii</sup>.

### 6.3 LITTÉRATURE AXÉE SUR LA SANTÉ

Lopez et Setel<sup>xxxix</sup> soutiennent que des renseignements fiables, en temps opportun et pertinents jouent un rôle sans équivoque dans l'amélioration de la santé des populations, avec des résultats pour la santé qui sont bons, ou meilleurs, les résultats pour la santé reposant sur des politiques et des pratiques de santé éclairées exécutées par un système de santé qui tire le meilleur parti des ressources de santé en optimisant l'efficacité et en favorisant une égalité accrue. Ils soutiennent que les systèmes d'ESEC efficaces présentent des avantages directs pour les particuliers et les processus d'élaboration des politiques qui s'appuient sur des statistiques d'état civil, en plus de contribuer à l'amélioration des résultats pour la santé des populations<sup>xl</sup>.

Décrite comme un « outil d'épidémiologie »<sup>xli</sup>, la littérature sur la santé comprend le plus vaste éventail de références sur l'importance de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, compte tenu de son importance pour l'étude de la santé des populations et les tendances sur les maladies. Un éventail d'études dans des domaines particuliers de la santé, du diabète aux maladies cardiovasculaires, ont été publiées depuis 2012, en mettant l'accent sur les études menées à l'aide de statistiques d'état civil et de données sur les causes de décès dans les pays à revenu élevé.

En revanche, malgré leur utilité pour orienter les décisions sur les politiques de santé, établir les priorités de recherche en santé et surveiller les progrès des stratégies de prévention de maladies et de blessures en particulier, trop peu de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire disposent de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil qui sont adaptés aux objectifs<sup>xlii</sup>. Des études portant sur des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire soulignent à la fois l'importance et les défis associés à la collecte de données sur la santé, y compris les faits d'état civil et les causes de décès.

La Thaïlande et la Corée ont toutes deux enregistré des exercices importants de renforcement mutuel entre leurs systèmes d'ESEC et leur système d'identification. Les deux pays ont suivi des approches évolutives en matière de système de santé et d'identité nationale comme point de départ pour déterminer l'admissibilité aux nouveaux systèmes d'assurance maladie.

En Thaïlande, au moment de la mise en oeuvre d'un système d'assurance nationale, la priorité consistait à catégoriser tous les citoyens thaïlandais en fonction d'un système d'assurance. L'existence d'un numéro d'identification unique des citoyens avant le déploiement du système d'assurance universel était importante pour permettre la mise en oeuvre rapide et réussie du nouveau système d'assurance<sup>xliii</sup>. En collaboration avec les trois systèmes d'assurance maladie, le Bureau national d'enregistrement de l'état civil s'occupe maintenant activement de la mise à jour quotidienne des données en ajoutant les naissances, en supprimant les citoyens décédés et en enregistrant les modifications d'adhésion entre les trois systèmes<sup>xliv</sup>.

En Corée, le système d'assurance maladie repose également sur une relation fonctionnelle entre le système d'identification nationale et le système d'ESEC. L'admissibilité à l'assurance est établie à la naissance. À la naissance d'un nourrisson, une demande d'assurance maladie nationale (NHI) sur laquelle figurent les renseignements d'identification uniques des parents doit être présentée au cours des 14 jours suivants. La NHI reçoit quotidiennement les renseignements sur les naissances et accorde l'admissibilité à la NHI. En cas de décès, une déclaration de décès doit être remplie et transmise à la NHI, qui annulera consécutivement le compte NHI de la personne décédée<sup>xlv</sup>.

L'amélioration entre les systèmes de santé et d'ESEC pour améliorer les données sur la mortalité fait également partie des thèmes présents dans d'autres segments de la littérature universitaire sur la santé. Une étude sud-africaine mentionne que l'établissement de liens entre les données de mortalité des systèmes HDSS et d'ESEC est possible et peut être utile pour relever les facteurs prédictifs de l'enregistrement des décès et les caractéristiques des systèmes d'enregistrement qui pourraient être améliorés pour augmenter les possibilités de correspondances optimales à l'avenir<sup>xlvi</sup>. L'utilisation de méthodes d'autopsie sociale combinées à des méthodes d'autopsie verbale dans des systèmes d'ESEC a été proposée comme moyen de réduire la mortalité des enfants et des mères<sup>xlvii</sup>.

Les données sud-africaines sur les causes de décès étant utilisées à grande échelle pour les estimations de la mortalité selon une cause dans de nombreux pays africains, Joubert et coll.<sup>xlviii</sup> ont évalué les améliorations du système sud-africain de données sur la mortalité aux fins de l'analyse de la démographie et de la santé; ils ont observé qu'un manque de confiance considérable persiste en ce qui concerne l'utilisation des données sur les décès de cause unique pour orienter la planification de la santé à l'échelle locale ou combler les lacunes dans les pays du continent où les données sont rares. Ce manque de fiabilité de l'enregistrement des décès à cause unique représente un défi persistant dans le secteur de la santé. Par exemple, une étude menée au Kenya a permis d'observer le défi que représente la compréhension de l'ampleur des décès attribuables aux accidents de la circulation routière au Kenya et la nécessité de déployer des efforts de collecte de données continus, systématiques et durables.

## 6.4 LITTÉRATURE GRISE

Contrairement à la littérature universitaire, la littérature grise comprend un éventail élargi de renseignements qui mentionnent les innovations et les améliorations dans les systèmes nationaux.

Le Brésil est mentionné à titre de pays qui a réalisé des progrès importants dans le développement de son système d'ESEC en parallèle avec le secteur de la santé, établissant des unités d'enregistrement d'état civil dans les maternités, offrant aux hôpitaux un léger incitatif financier pour l'enregistrement des naissances et évoluant vers l'enregistrement électronique<sup>xlix</sup>. En Bolivie, la numérisation des données a contribué à l'accélération de la compilation et à l'amélioration du contrôle de la qualité; au Mexique et au Panama, l'attention portée à l'amélioration de la technologie des registres d'état civile a permis d'améliorer la rapidité du service<sup>l</sup>.

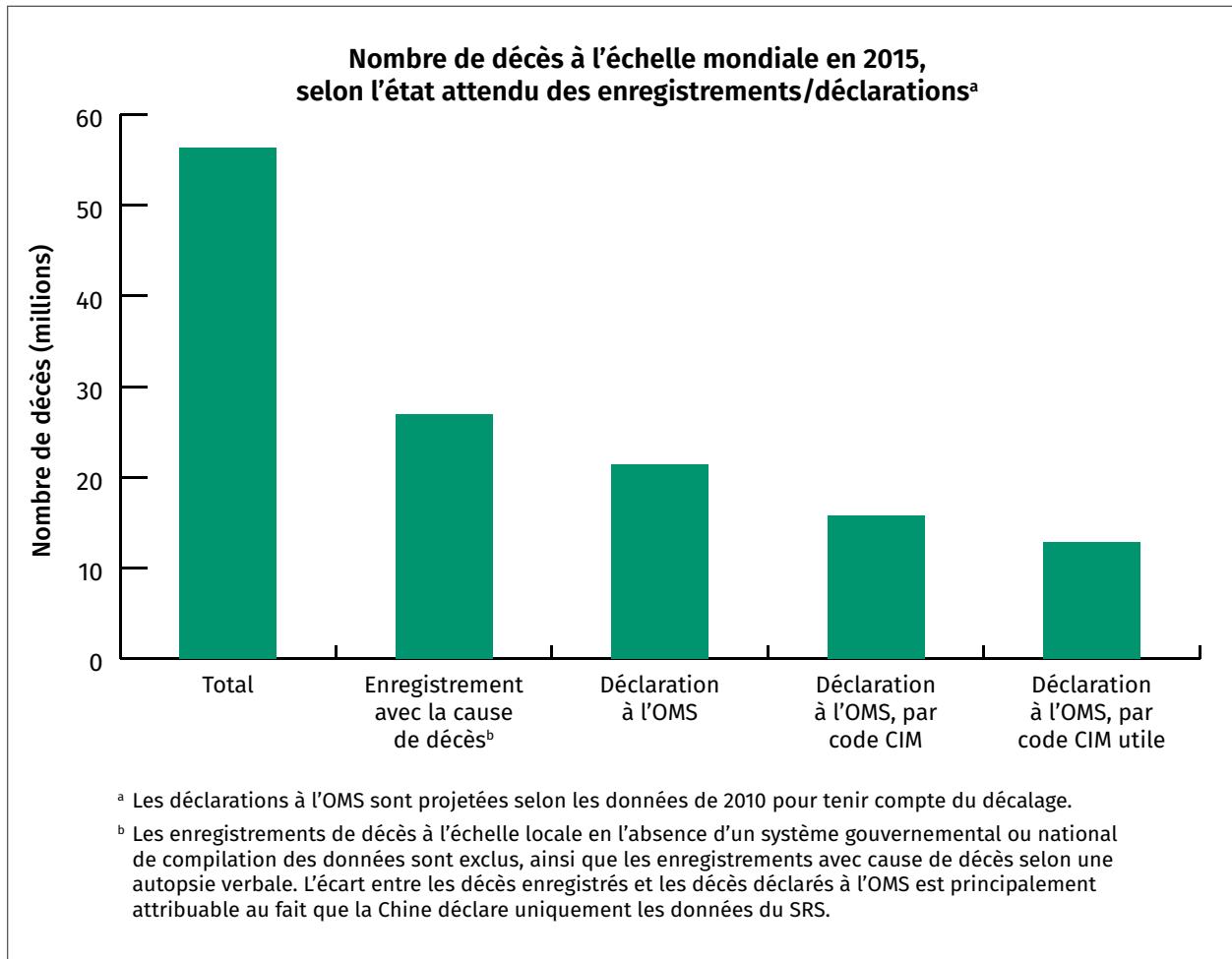
L'Afrique du Sud a également apporté d'importantes améliorations à l'enregistrement des naissances et des améliorations considérables à l'enregistrement des décès, le processus étant devenu une étape obligatoire avant l'enterrement. La certification des causes de décès a connu une amélioration après la formation des responsables de la certification dans les hôpitaux ainsi que le lancement d'un système de codification automatisé<sup>li</sup>. Au Cap-Vert, l'ensemble du système d'ESEC a été numérisé en 2007 et 2008, permettant l'inscription biométrique et l'enregistrement massif des naissances, en particulier dans les régions éloignées du pays auparavant inaccessibles, ainsi que l'émission d'actes de naissance en ligne. Des stations mobiles et des trousseaux d'inscription ont été installés dans tous les grands hôpitaux du pays<sup>lii</sup>.

L'innovation et les améliorations ont fait l'objet d'un rapport sur l'amélioration des données d'ESEC sur la santé des femmes et des enfants tout au long du continuum de soins<sup>liii</sup> qui a mené à une recommandation selon laquelle les deux systèmes doivent être améliorés de façon commune en déployant les mesures suivantes :

- Accorder la priorité à la réalisation d'évaluations communes et à la schématisation des processus administratifs pour acquérir une compréhension partagée de la façon d'opérationnaliser les liens entre les systèmes d'ESEC et le continuum de soins dans les services de santé reproductive et de santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents.
- Élaborer des systèmes technologiques communs pour réaliser des améliorations de transformation des deux systèmes en simplifiant et en élargissant l'étendue de l'enregistrement, en intégrant les données de systèmes multiples et en conservant les données en sécurité à grande échelle, et ce, de manière rentable.
- Améliorer les formulaires et les méthodes de collecte de données et mettre en oeuvre des protocoles de gestion des données pour la communication des renseignements; acquérir des capacités communes et améliorer la recherche sur la mise en œuvre<sup>liv</sup>.

Les rapports à l'échelle mondiale commencent également à souligner les enjeux d'analyse des données. La perte de données à la suite du processus de données pour les statistiques d'état civil représente un enjeu constant. Du point de vue de la santé publique, en particulier en ce qui concerne la santé des femmes et des enfants, les données sur les décès représentent une source d'information nécessaire pour surveiller la mortalité selon la cause, l'âge et le sexe. L'écllosion du virus Ebola en 2014 nous a montré que dans le spectre des renseignements sur la santé, il est essentiel d'élaborer des initiatives à la fois à l'échelle nationale et mondiale pour parvenir à un enregistrement universel des décès, promouvoir la certification médicale des causes de décès et améliorer la qualité des renseignements sur les causes de décès codées dans la CIM, ainsi que la déclaration et l'utilisation de ces renseignements. Néanmoins, la déclaration des faits d'état civil demeure extrêmement faible dans certaines régions. Par exemple, seulement la moitié des 56 millions de décès survenus dans le monde en 2015 a été enregistrée dans des systèmes nationaux d'enregistrement des décès, de même que la cause du décès. Toutefois, seulement 21 millions ont été déclarés à l'Organisation mondiale de la Santé. Par ailleurs, seulement 13 millions de ces décès sont associés à une cause de décès précise désignée par un code de la Classification internationale des maladies (CIM) utile à des fins de santé publique (figure x).

Figure x. De l'enregistrement à la déclaration : perte de données potentielle<sup>lv</sup>





# NOTES

- i Statistiques sanitaires mondiales 2017 de l'OMS. OMS, Genève.
- ii Setel et coll., 2007. A scandal of invisibility: making everyone count by counting everyone. *The Lancet*, volume 370, n° 9598, 3 novembre 2007.
- iii Banque mondiale et OMS, 2014. Global Scaling Up CRVS Plan 2015-2024. Banque mondiale, Washington.
- iv *Principles and Recommendations for a Vital Statistics System, Revision 3*, (publication des Nations Unies, n° E.13.XVII.10, Nations Unies, New York, 2014.
- v Organisation mondiale de la santé (OMS), 2017. Statistiques sanitaires mondiales 2017. OMS, Genève.
- vi Chaque femme, chaque enfant, 2015. Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030). [http://www.who.int/maternal\\_child\\_adolescent/documents/strategie-mondiale-femme-enfant-ado-2016-2030.pdf?ua=1](http://www.who.int/maternal_child_adolescent/documents/strategie-mondiale-femme-enfant-ado-2016-2030.pdf?ua=1)
- vii OMS, 2016. Country Data, Universal Accountability. OMS, Genève.
- viii UNICEF, GAVI, Banque mondiale et OMS, 2016. Better Data for Women and Children: Strengthening CRVS Across the Continuum of Care. UNICEF, New York.
- ix OMS, 2015. CIM – Liste simple de mortalité OMS, Genève.
- x OMS, 2016. Country Data, Universal Accountability. OMS, Genève.
- xi Banque mondiale et OMS, 2014. Plan global d'accroissement de l'investissement 2015-2024 (en anglais seulement). Banque mondiale, Washington.
- xii Voir <https://olc.worldbank.org/content/civil-registration-and-vital-statistics-systems-basic-level-self-paced-format>
- xiii Voir <https://olc.worldbank.org/content/civil-registration-and-vital-statistics-systems-self-paced>
- xiv Abouzahr et coll., 2015. Civil registration and vital statistics: progress in the data revolution for counting and accountability. *The Lancet*, volume 386, n° 10001, 3 octobre 2015.
- xv Université d'Oslo, OMS et HMN, 2013. Systematic Review of eCRVS and mCRVS Interventions in Low and Middle Income Countries. OMS, Genève.
- xvi Université d'Oslo, OMS et HMN, 2013. Report on Monitoring of Vital Events using Information Technology. OMS, Genève.
- xvii Université d'Oslo, OMS et HMN, 2013. Systematic Review of eCRVS and mCRVS Interventions in Low and Middle Income Countries. OMS, Genève.
- xviii Université d'Oslo, OMS et HMN, 2013. Systematic Review of eCRVS and mCRVS Interventions in Low and Middle Income Countries. OMS, Genève.
- xix Université d'Oslo, OMS et HMN, 2013. Systematic Review of eCRVS and mCRVS Interventions in Low and Middle Income Countries. OMS, Genève.
- xx Université d'Oslo, OMS et HMN, 2013. Civil Registration and Vital Statistics 2013: challenges, best practice and design principles for modern systems. OMS, Genève.
- xxi Université d'Oslo, OMS et HMN, 2013. Civil Registration and Vital Statistics 2013: challenges, best practice and design principles for modern systems. OMS, Genève.

- xxii OMS, 2013. Strengthening CRVS Systems through Innovative Approaches in the Health sector. OMS, Genève.
- xxiii UNICEF, GAVI, OMS et Banque mondiale, 2017. Better Data for Women's and Children's Health: Strengthening CRVS across the Continuum of Care. UNICEF, New York.
- xxiv Duffus, E., Landry, M., et Thorrel, L., 2015. Smart ICT Investment for Civil Registration and Vital Statistics: A Global Business Case.
- xxv Duffus, E., Landry, M., et Thorrel, L., 2015. Smart ICT Investment for Civil Registration and Vital Statistics: A Global Business Case.
- xxvi [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/70888/1/WHO\\_IER\\_HSI\\_12.1\\_fre.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/70888/1/WHO_IER_HSI_12.1_fre.pdf?ua=1)
- xxvii OMS, 2013. Move it: Report on Monitoring of Vital Events using Information Technology. [http://www.who.int/healthinfo/civil\\_registration/crvs\\_report\\_it\\_2013.pdf?ua=1](http://www.who.int/healthinfo/civil_registration/crvs_report_it_2013.pdf?ua=1)
- xxviii Banque mondiale et OMS, 2014. Plan global d'accroissement de l'investissement 2015-2024 (en anglais seulement). Banque mondiale, Washington.
- xxix Voir [http://www.thelancet.com/journals/lancet/issue/vol386no10001/PIIS0140-6736\(15\)X0007-9](http://www.thelancet.com/journals/lancet/issue/vol386no10001/PIIS0140-6736(15)X0007-9)
- xxx Abouzahr et coll., 2015. Civil registration and vital statistics: progress in the data revolution for counting and accountability. *The Lancet*, volume 386, n° 10001, 3 octobre 2015.
- xxxi Byass, P. et coll., 2014. Essential evidence for guiding health system priorities and policies: anticipating epidemiological transition in Africa. *Journal Global Health Action*, volume 7, 2014.
- xxxii Silva, R. et Abouzahr, A., 2015. Vers une nouvelle génération d'études de couplage d'enregistrements pour évaluer la qualité des données des systèmes d'état civil dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Procès-verbal de la réunion de l'UIESP intitulée « Vers une nouvelle génération d'études de couplage d'enregistrements pour évaluer la qualité des données des systèmes d'état civil dans les pays à revenu faible et intermédiaire ».
- xxxiii Labrique, A., 2013. Open Access mHealth innovations as health system strengthening tools: 12 common applications and a visual framework, *Global Health: Science and Practice*, août 2013, 1(2).
- xxxiv Abouzahr, C. et coll., 2014. Strengthening civil registration and vital statistics in the Asia-Pacific region: learning from country experiences. *Asia-Pacific Population Journal*, vol. 29, n° 1, novembre 2014
- xxxv Abouzahr, C. et coll., 2014. Strengthening civil registration and vital statistics in the Asia-Pacific region: learning from country experiences. *Asia-Pacific Population Journal*, vol. 29, n° 1, novembre 2014
- xxxvi Mikkelsen, L. et coll., 2015. A global assessment of civil registration and vital statistics systems: monitoring data quality and progress, *The Lancet*, volume 386, n° 10001, 3 octobre 2015
- xxxvii Fagnäsl, S. et Odame, J., 2013. Enregistrement des naissances et accès aux soins de santé : une évaluation de la réussite de la campagne du Ghana, *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, vol. 91, n° 6, Genève, juin 2013.
- xxxviii Kabadi, G. et coll., 2013. Innovations in monitoring vital events: a scalable intervention using mobile phone messaging (SMS) support for vital registration coverage, *The Lancet*, vol. 381, supplément 2, juin 2013

- xxxix Lopez, A. et Setel, P., 2015. Better health intelligence: a new era for civil registration and vital statistics? BMC Medicine, 2015, 13:73.
- xl Phillips, D. et coll., 2015. Are well functioning civil registration and vital statistics systems associated with better health outcomes? Volume 386, n° 10001, p. 1386-1394, 3 octobre 2015.
- xli Schmidt, M. et coll., 2014. The Danish Civil Registration System as a tool in epidemiology, European Journal of Epidemiology, août 2014, volume 29, numéro 8.
- xliv Lopez, A. et Setel, P., 2015. Better health intelligence: a new era for civil registration and vital statistics? BMC Medicine, 2015, 13:73.
- xlvi Kijisanayotin, B., 2011. HIS & HIT Impact on Thailand UCS implementation, Health Systems Research Institute, Ministry of Public Health, décembre 2011.
- xlviii ILO. Thailand: A national health insurance beneficiary registry based on national identification numbers. <http://www.social-protection.org/gimi/gess/RessourcePDF.action?ressource.ressourceld=53144>
- l Ewha Womans University, 2016. Korea: An Integrated Systems of CRVS. Korea Institute of Public Administration
- lxvii Kabudula, C. et coll., 2014. Evaluation of record linkage of mortality data between a health and demographic surveillance system and national civil registration system in South Africa, Population Health Metrics, 2014, p. 12-23.
- lxviii Waiswal, P. et coll., 2012. Increased use of social autopsy is needed to improve maternal, neonatal and child health programmes in low-income countries, Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé, vol. 90, n° 6, Genève, juin 2012.
- lxviiii Joubert, J. et coll., Evaluating the Quality of National Mortality Statistics from Civil Registration in South Africa, 1997–2007, Plos, mai 2013.
- lxix Banque mondiale et OMS, 2014. Plan global d'accroissement de l'investissement 2015-2024 (en anglais seulement). Banque mondiale, Washington.
- l Banque mondiale et OMS, 2014. Plan global d'accroissement de l'investissement 2015-2024 (en anglais seulement). Banque mondiale, Washington.
- li Banque mondiale et OMS, 2014. Plan global d'accroissement de l'investissement 2015-2024 (en anglais seulement). Banque mondiale, Washington.
- lii Banque mondiale et OMS, 2014. Plan global d'accroissement de l'investissement 2015-2024 (en anglais seulement). Banque mondiale, Washington.
- liii UNICEF, GAVI, OMS et Banque mondiale, 2016. Better Data for Women and Children: Strengthening CRVS Across the Continuum of Care. UNICEF, New York.
- liv UNICEF, GAVI, OMS et Banque mondiale, 2016. Better Data for Women and Children: Strengthening CRVS Across the Continuum of Care. UNICEF, New York.
- lv Source : Statistiques sanitaires mondiales 2017, OMS, 2017.



A series of 20 horizontal blue lines for writing, spaced evenly down the page.



Lined writing area consisting of 20 horizontal blue lines.





